

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 26 novembre 2019

Objet : Créations et suppressions d'emplois – Modification du tableau des emplois permanents

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 26 novembre deux mil dix-neuf à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 19 novembre 2019, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Patrick de la MARQUE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Richard DOMPS, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Hervé LIEVRE, Monsieur Yves PERREE, Monsieur Didier ROUSSEL, Monsieur Didier SEGAL-SAUREL.

Avaient donné procuration : Monsieur Didier DOUSSET à Madame Sabrina ASSAYAG, Madame Lamia KIROUANI à Madame Catherine DESPRES, Monsieur Philippe LAURENT à Monsieur Patrick de la MARQUE, Monsieur Frédéric MOLOSSI à Monsieur Didier SEGAL-SAUREL, Madame Carole RUCKERT à Monsieur Philippe LAUNAY, Madame Marie-Christine SEGUI à Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Etaient absents et excusés : Madame Jeanne BECART, Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur Jean-Luc CADEDDU, Madame Christine CERRIGONE, Monsieur Gérard LAMBERT, Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Philippe PEMEZEC, Monsieur Philippe SERIN, Madame Nadia SEISEN, Madame Sophie VALLY, Monsieur André VEYSSIERE, Monsieur Ali ZAHI.

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Sarah DELANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Aurore BARTHEL directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires, M. Xavier BASTARD, directeur général adjoint ressources et secrétaire général, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : Créations et suppressions d'emplois – Modification du tableau des emplois permanents.

Le Conseil d'administration,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 3-2 et suivants et son article 34,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion,

Vu la délibération n° 2013-23 du 10 juin 2013 modifiée notamment par la délibération n° 2016- du 28 novembre 2016 fixant le régime indemnitaire des personnels du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne,

Vu le budget de l'exercice 2019,

Vu les avis émis par le comité technique de service le 17 octobre 2019 et le comité technique le 5 novembre 2019,

Considérant les besoins des services et la nécessité de modifier le tableau des emplois permanents,

Après en avoir délibéré,

Article 1^{er} : DECIDE, à l'unanimité,

De créer **un emploi de rédacteur territorial** pour permettre le recrutement d'un second coordonnateur RH au sein de la mission en charge du suivi RH des collectivités et établissements extérieurs rattachée à la Directrice Générale.

Ainsi qu'un **emploi d'ingénieur principal** afin de permettre le recrutement d'un cadre pédagogique à la direction des concours.

Spécialisé dans le pilotage des opérations liées à l'élaboration des concours et examens nationaux les domaines techniques (bâtiment, voirie, urbanisme, informatique etc...).

De supprimer les 10 emplois suivants :

- **un emploi d'administrateur**, suite à la nomination sur emploi fonctionnel d'un membre de la direction générale,

- **deux emplois de directeurs**,

- **deux emplois d'adjoints administratifs principaux de 2^{ème} classe**,

- **deux emplois d'adjoints administratifs** et

- **un emploi de technicien**, suite à des avancements de grades.

- **un emploi de rédacteur** suite à la réussite du concours d'attaché d'un agent nommé depuis sur un emploi de ce grade.


- **un emploi d'agent de maîtrise**, suite au départ d'un agent.

Article 2 : DIT que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget, chapitre 12, comptes 63 et 64.

Article 3 : FIXE, ainsi qu'il suit, le tableau des emplois permanents du centre au 1^{er} décembre 2019 :

EMPLOIS BUDGETAIRES	Nombre
Directeur général	1
Directeur général adjoint	3
Administrateur	2
Directeur territorial	10
Attaché hors classe	2
Attaché principal	18
Attaché territorial	52
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	22
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	15

Rédacteur	25
Cadre d'emplois des rédacteurs	1
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	21
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	29
Adjoint administratif	16
Cadre d'emplois des adjoints administratifs	2
Bibliothécaire principal	1
Bibliothécaire	2
Ingénieur en chef hors classe	1
Ingénieur principal	8
Ingénieur	32
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	1
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	2
Technicien	1
Agent de maîtrise principal	4
Agent de maîtrise	2
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	2
Adjoint technique	1
Médecin (médecine préventive)	15
Médecin (secrétariat du comité médical interdépartemental)	1
Psychologue de classe normale	2
Infirmier en soins généraux hors classe	1
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	1
Infirmier en soins généraux de classe normale, ou de classe supérieure ou hors classe	1
Infirmier de classe supérieure (catégorie B)	1
Assistant socio-éducatif de 1 ^{ère} classe	10
Assistant socio-éducatif de 2 ^{ème} classe	5
Cadre d'emplois des assistants socio éducatifs	1
TOTAL DES EMPLOIS	315


 Le Président,
 Jacques Alain BENISTI
 Maire de Villiers-sur-Marne